

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LFIK, 15 Juin 2022

Compte-rendu

Début de séance : 17h00

Fin de séance : 20h15

Le CE se déroule en format hybride (présentiel au LFIK et distanciel via Zoom)

Membres présents

Représentants de l'administration

Monsieur Boris COLIN, Proviseur et Président du Conseil d'Établissement

Monsieur Jules IRRMANN, Consul général en poste au Consulat Général de France à Kyoto

Monsieur Mathieu LECACHEUR, Directeur Administratif et Financier

Monsieur Julien TEILLON, Conseiller Principal d'Éducation

Monsieur Julien GACHIGNARD, Coordonnateur du Primaire

Représentants des enseignants et du personnel non-enseignant

Madame Aiko KATO, professeur de japonais

Madame Emi ETO, professeur de japonais

Monsieur Marion MARYINEL, ATSEM

Madame Kazue OIKE, Secrétaire de Direction

Madame Coline SOPIK, professeur de SVT

Représentants des parents d'élèves et des élèves

Madame Aloysie BENITE, représentante parent d'élève

Monsieur Grégory PURET, représentant des parents d'élèves

Madame Dina LOUIS, représentante parent d'élève

Madame Andréa LEMAIRE, représentante élève (3EME)

Madame Sarah PERRIN, représentante élève (2^{Nde})

Membres présents et siégeant à titre consultatif

Monsieur Airy QUILLERE, remplaçant M. Stéphane MARTIN, Conseiller culturel

Monsieur François ROUSSEL, Conseiller des français du Japon

Monsieur Eric AVOCAT, représentant ADFE

Monsieur Florian RIVOAL, Président de l'APEK
Madame Jessica DESCLOS, membre élue au CG de l'APEK

Membres suppléants présents / invités présents

PJ :

- ANNEXE 1 : Protocole sanitaire
- ANNEXE 2 : Liste des missions pédagogiques de l'année 2021-2022

En préambule, le Proviseur souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum étant atteint, la réunion du conseil démarre.

1/ Validation de l'ordre du jour :

Le Proviseur présente l'ordre du jour.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter cet ordre du jour.

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

L'ordre du jour est adopté.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des dernières réunions du CE
3. Calendrier scolaire 2022-2023 définitif (pour information)
4. Point sur les examens et les sorties de fin d'année
5. Point AEFÉ : Visite Directeur et IEN / Homologation
6. Point d'étape sur le nouveau protocole sanitaire
7. Effectifs et structure pédagogique Rentrée 2022-2023 / Point sur les recrutements
8. Nouvelle organisation des horaires et nouveautés de la rentrée 2022
9. Bilan pédagogique de l'année 2021-2022
10. Informations pratiques sur la rentrée scolaire
11. Questions diverses, dont le texte devra être envoyé au secrétariat, avant le Mardi 14 juin, 12 heures

2/ Adoption du Procès-Verbal de la dernière réunion du CE :

- Le compte rendu du CE du 15 février 2022 est présenté :

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce compte-rendu avec la modification proposée

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- Le compte rendu du CE du 9 mai 2022 est présenté :

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce compte-rendu

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur GACHIGNARD (17h30)

3/ Calendrier scolaire 2022-2023 définitif

Calendrier scolaire
Année scolaire 2022/2023



2022												2023																																																	
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet																															
S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	S 7	S 8	S 9	S 10	S 11	S 12	S 13	S 14	S 15	S 16	S 17	S 18	S 19	S 20	S 21	S 22	S 23	S 24	S 25	S 26	S 27	S 28	S 29	S 30	S 31	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	S 7	S 8	S 9	S 10	S 11	S 12	S 13	S 14	S 15	S 16	S 17	S 18	S 19	S 20	S 21	S 22	S 23	S 24	S 25	S 26	S 27	S 28	S 29	S 30	S 31
D 1	D 2	D 3	D 4	D 5	D 6	D 7	D 8	D 9	D 10	D 11	D 12	D 13	D 14	D 15	D 16	D 17	D 18	D 19	D 20	D 21	D 22	D 23	D 24	D 25	D 26	D 27	D 28	D 29	D 30	D 31	D 1	D 2	D 3	D 4	D 5	D 6	D 7	D 8	D 9	D 10	D 11	D 12	D 13	D 14	D 15	D 16	D 17	D 18	D 19	D 20	D 21	D 22	D 23	D 24	D 25	D 26	D 27	D 28	D 29	D 30	D 31
V 1	V 2	V 3	V 4	V 5	V 6	V 7	V 8	V 9	V 10	V 11	V 12	V 13	V 14	V 15	V 16	V 17	V 18	V 19	V 20	V 21	V 22	V 23	V 24	V 25	V 26	V 27	V 28	V 29	V 30	V 31	V 1	V 2	V 3	V 4	V 5	V 6	V 7	V 8	V 9	V 10	V 11	V 12	V 13	V 14	V 15	V 16	V 17	V 18	V 19	V 20	V 21	V 22	V 23	V 24	V 25	V 26	V 27	V 28	V 29	V 30	V 31

 Week-end
 Vacances
 Jours fériés

Pré-entrée des personnels : mercredi 31 août
Remise des élèves : le 1er septembre au matin

Le Proviseur revient sur le fait que le calendrier scolaire est désormais définitif et vient d’être accepté par toutes les parties, y compris l’AEFE à Paris. Il est donc désormais officiel.

4/ Point sur les examens et les sorties de fin d’année

Le Proviseur revient sur l’organisation du DNB : il aura lieu les 20 et 21 juin prochain au LFIK. Tout est en ordre pour la dématérialisation de l’examen.

Concernant le Baccalauréat, le Proviseur remercie le CPE pour le travail de préparation. Tout est en ordre pour le passage des épreuves de 1ERE : écrit sur place et oraux en visio avec un examinateur de la zone Asie. Concernant les épreuves pour les terminales, le Proviseur rappelle que le LFIK a obtenu l’autorisation de faire passer les épreuves sur place : les écrits de philosophie et le grand oral (en visio) sont calés et devraient bien se dérouler.

Nous souhaitons pleine réussite à nos élèves. Une remise officielle des diplômes et un moment solennel et convivial sera organisé avec les élèves de terminale et leurs familles, au moment de l’annonce des résultats.

5/ Point AEFÉ : visite du Directeur et IEN / Homologation



Le Proviseur revient sur la visite du Directeur de l'AEFE, Monsieur Olivier BROCHET, début juin. Il remercie l'ensemble des membres de la communauté scolaire du LFIK, qui ont contribué à faire de cette visite, symbolique et d'importance, une vraie réussite, qui aura eu le mérite de donner à voir la forte dynamique qui anime toute la communauté.

Le Directeur a souligné la forte croissance des effectifs, la dynamique pédagogique engagée, les nombreux projets qu'il a pu observer, ainsi que la participation dynamique et heuristique de l'ensemble des membres de la communauté.

Concernant l'homologation du lycée, le Directeur a estimé que le lycée semblait prêt pédagogiquement, mais que les effectifs encore faibles au lycée, obligeaient à s'interroger sur le timing de la demande.

Concernant la venue de l'IEN, elle a dû être reportée, l'inspecteur ayant été testé positif juste avant sa mission au Japon.

6/ Point d'étape sur le nouveau protocole sanitaire

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié localement et au vu de l'avis des autorités de santé. Le niveau 0 correspond à un retour à une situation d'avant Covid

Le CHS se réunit une fois par mois (autour du 15) afin de faire le point sur la situation et de déclencher un éventuel changement de niveau. Un point est fait à chaque CA et à chaque CE sur cette question. Par ailleurs, le LFIK reste dépendant des mesures complémentaires que les autorités de santé et le comité d'Education pourraient nous imposer.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture totale de l'établissement et passage en distanciel • OU fermeture partielle de l'établissement avec application des mesures du niveau 3 pour les classes présentes
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération • Port du masque conseillé mais non-obligatoire pour tous les élèves et personnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération • Port du masque obligatoire pour les élèves du secondaire et les personnels (selon les recommandations du ministère de la santé). Port du masque conseillé mais non obligatoire pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire • Potentielle limitation du brassage des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération, prise de température à l'entrée et gel hydro alcoolique • Port du masque obligatoire pour les élèves de l'élémentaire, le secondaire et les personnels (y compris en récréation) Port du masque conseillé mais non obligatoire pour la maternelle. • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1er degré • Limitation du travail de groupe et en binôme • Entrée dans les locaux du LFIK limitée aux personnels et élèves 	
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS). Port du masque non obligatoire en extérieur pendant la récréation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation (adaptation possible en cas de fortes chaleurs) 	

Le Provisoire commente le nouveau protocole (**Annexe 1**) qui a été fabriqué par les membres de la CHS au cours du mois de juin. L'intérêt du nouveau protocole est d'être « à étage ». Il est donc bien plus simple de pouvoir passer d'un niveau à l'autre, sans rediscuter de l'ensemble des préconisations.

Une réunion du CHS aura lieu le 26 août prochain afin de statuer sur le niveau de protocole sanitaire pour la rentrée scolaire. Ensuite, la CHS se réunira autour du 15 de chaque mois afin de faire évoluer, si besoin, le niveau du protocole. Le CE sera l'occasion de faire le point, à chaque trimestre, sur les travaux de la CHS.



Deux membres précisent qu'à leur sens, l'utilisation du gel hydro alcoolique est à proscrire, cela n'ayant qu'un impact faible. Il semble préférable de rappeler aux enfants (et aux personnels), l'importance de se laver les mains. Le président du CG rappelle que le CG est resté attentifs aux conditions de travail des personnels en allouant des congés rémunérés aux personnels touchés par le Covid (eux ou leurs familles).

Il est acté que le seuil de 30% d'élèves touchés au sein d'une classe, est désormais le seuil que le LFIK utilisera pour fermer temporairement une ou plusieurs classes. Ce seuil est susceptible d'être modifié, par le CA ou le CE, selon l'évolution des conditions sanitaires, ou selon les demandes qui pourraient être formulées par les autorités japonaises locales.

Sarah PERRIN quitte la séance vers 18H10.

7/ Effectifs et structure pédagogique Rentrée 2022-2023 / Point sur les recrutements :

Le Provisoire revient sur l'évolution des effectifs : on constate que le lycée a démarré l'année scolaire à 167 élèves et que nous finissons en juin avec 185 élèves.

évolution des effectifs 2021-2022

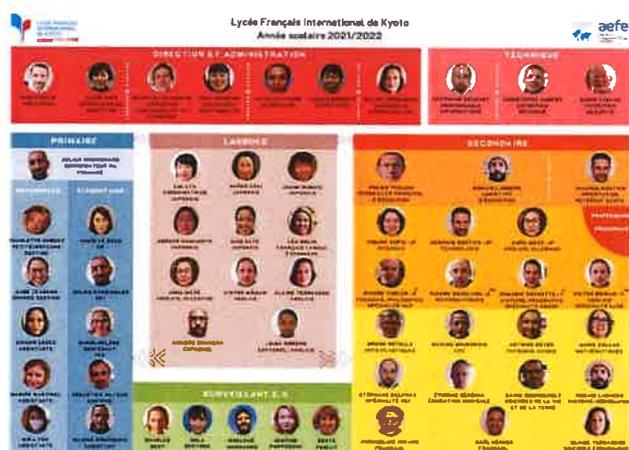
	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN
PS	8	8	8	8	8	8	8	9	9	10
MS	7	7	7	7	7	7	7	9	10	10
GS	16	16	16	16	16	16	16	17	17	18
CP	21	22	21	21	20	20	21	21	20	20
CE1	14	14	15	16	16	16	17	18	19	19
CE2	16	16	16	16	16	17	18	17	17	16
CM1	17	17	16	16	15	15	15	16	16	15
CM2	8	8	8	8	8	8	8	10	10	10
6e	5	5	5	7	7	7	7	5	5	5
5e	15	15	16	16	16	16	16	16	17	17
4e	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
3e	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7
2nde	6	6	6	5	5	5	5	5	5	7
1ère	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Total	10	10	11	11	11	11	11	11	11	11
maternelle	31	31	31	31	31	31	33	36	36	38
élémentaire	76	77	76	77	75	76	79	82	82	81
collège	37	37	38	37	37	37	37	37	39	39
lycée	25	25	26	26	26	26	26	26	26	27
TOTAL	169	170	171	171	169	170	175	181	183	185

D'après les prévisions moyennes, nous pensons être aux alentours des 200 élèves à la rentrée prochaine. Selon les confirmations durant l'été, cela pourrait même être plus important ce qui est une très bonne nouvelle pour la dynamique du lycée. Un représentant parent questionne sur la capacité des locaux : le Proviseur explique que de nombreuses classes ont encore de la « place » et que l'établissement peut donc continuer sa croissance, même s'il faut désormais penser aussi un développement avec une possible création d'annexe (le nombre de salles étant désormais figé ici).

Comparaison septembre 2021 et 2022 (Chiffres du 15 juin 2022)

	septembre 2021	septembre 2022
TPS	0	2
PS	8	3
MS	7	15
GS	16	18
CP	21	22
CE1	14	19
CE2	16	22
CM1	17	15
CM2	8	16
6e	8	15
5e	15	9
4e	8	17
3e	6	10
2nde	6	6
1ère	9	9
Total	10	5
TPS	0	2
maternelle	31	36
élémentaire	76	94
collège	37	51
lycée	25	20
TOTAL	169	203

Le Proviseur commente ensuite les départs et arrivés des personnels :



Départ :

- Aiko KATO (Japonais)
- Leïsa MORENO (Espagnol)
- Anaïs Le Bras (PE)
- Takako Bocquet (admin)



Arrivée :

- Audrey PELLADEAUD, PE
- Jeremy RAGONNAUD, Surveillant
- Baptiste POULAIN, PE
- Sacha COLLET, PE (+Fle)
- Alexandre STOUPAK, Anglais
- Réorganisation de l'administration

A noter :

- Attente sur le poste de Résident

Le Proviseur explique qu'il y aura désormais une classe par niveau en élémentaire (arrêt de la classe double CM1-CM2). On reste pour le moment sur 2 classes en maternelle mais cela sera revu à la rentrée si les effectifs sont trop importants. Tous les recrutements sont désormais finalisés. Une réorganisation de l'administration est aussi en cours afin d'être plus efficient et d'avoir des tâches plus définies.

8/ Nouvelle organisation des horaires et nouveautés de la rentrée 2022 :

Le Proviseur précise les points suivants concernant les nouveautés de la rentrée scolaire :

Organisation et nouveautés rentrée 2022

Une réorganisation interne

- Plus grande distinction Vie Scolaire / Secrétariat
- Des EDT avec plus de souplesse (8 créneaux par jour en secondaire au lieu de 7,5) / Un démarrage possible à 8h20 pour le secondaire si la classe démarre au 1^{er} créneau
- Des temps de Clubs sportifs, APS, plus importants le mercredi (dès 13h30 pour tous les élèves)
- Aménagement d'un foyer / Plan des locaux
- Règlement Intérieur à dépoussiérer et repenser, un beau défi ! En lien avec le projet d'établissement

Des nouveautés

- La Toute Petite Section
- Les Parcours de langue (et les APS renforcement langues) + Chinois LV2
- Création d'une Association Sportive (Club de Volley-ball ouvert aux élèves dès le CP) : 3h/semaine, dimension « sportive »
- Potentiel renforcement des activités liées au Football (partenaire)

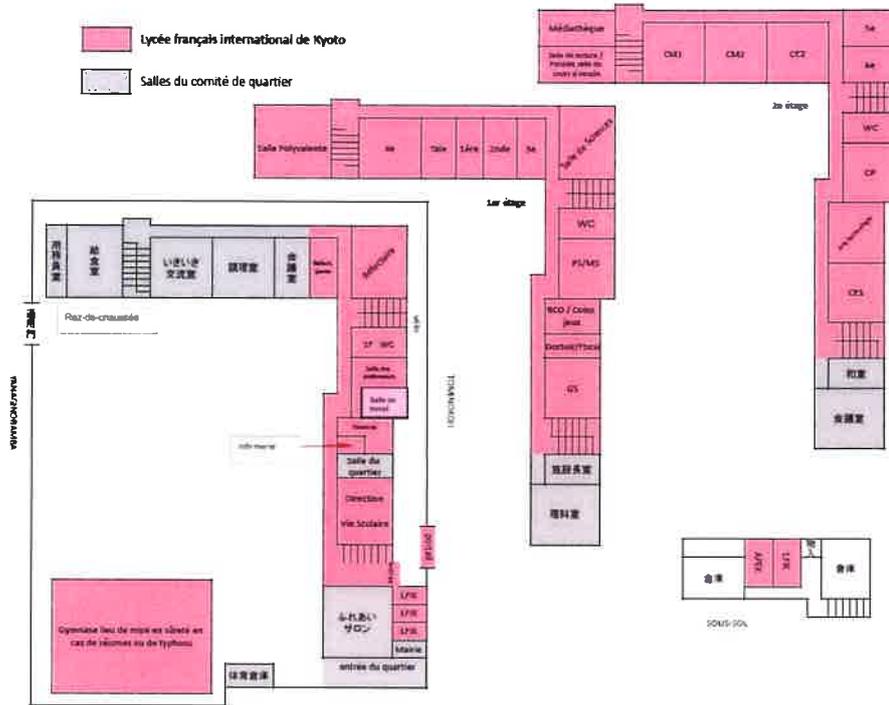
Le projet 2022-2023 : Ecriture du nouveau Projet d'établissement !



La mise en place des parcours de langue suscite plusieurs interventions. Le Proviseur revient sur le fait que cette création des parcours était attendue de longue date, que ce n'est qu'une première étape et que cette question sera à travailler pendant plusieurs années. Des représentants insistent sur le fait que le Japonais est une langue délicate à apprendre et qu'il est nécessaire que les parents d'enfants japonais ou franco-japonais conservent les cours dit « JLM » afin de garder un apprentissage des Kanji suffisant. Cela génère d'autres interventions de parents demandant à ce que l'enseignement du japonais soit revu et que les groupes de JLM intègrent aussi les élèves non-japonophones. Le Proviseur revient sur le fait qu'à ce stade, l'enseignement du japonais dans les cours du JLM reste identique (contenus et volume horaires) que l'an dernier. Cependant, l'enseignement que l'on nommait JLE va être totalement refondu cet été afin de permettre une réelle élévation du niveau en japonais pour les élèves. Ceux qui choisissent le japonais comme parcours, doivent avoir une pédagogie qui leur permet de progresser dans les 4 dimensions langagières (à ce stade, le volume en JLM ne permet que de déployer les Kanji nécessaires et l'enseignement se fait exclusivement en japonais. Le Proviseur explique qu'il faudra réussir, par la formation et par la structuration des programmes, à aller vers davantage de différenciation afin de pouvoir prendre en charge des groupes plus hétérogènes. Assurer le meilleur enseignement en langue à l'ensemble des élèves reste l'objectif fondamental pour les équipes du LFIK.

Le Proviseur annonce aussi la possible mise à disposition de deux nouvelles salles dans le bâtiment, suite à de nombreuses discussions avec le quartier. Les deux salles au dernier étage en bout de bâtiment devraient être disponibles courant octobre. Cela

permettrait d'y placer le réfectoire et une salle dédiée au Fle. Et de dédier l'actuel réfectoire à un foyer des élèves et salle de permanence.



9/ Bilan pédagogique de l'année 2021-2022

Le Proviseur revient sur les grands chantiers de l'année et la mise en place des différentes missions pédagogiques (hors cours).

M. Routier commente les différentes missions : [Annexe 2](#)

L'annexe 2 dresse la liste des réalisations de l'année, autant en secondaire qu'au primaire.

Le Proviseur remercie l'ensemble des équipes pour l'engagement réalisé. Du secourisme à la santé en passant par l'orientation, de très nombreux chantiers ont été réalisés. PIX sera généralisé l'an prochain et de nombreuses activités en lien avec l'hygiène de vie et le Numérique seront mises en place.

10/ Informations pratiques sur la rentrée 2021-2022

Le Proviseur revient sur les grandes dates à retenir pour la préparation de la rentrée :

- Rentrée des classes : le jeudi 1er septembre 2022 à 08h30
- Secrétariat : réouverture le lundi 22 août

- Accueil des nouvelles familles : probablement le mercredi 31 août

- Présentation des classes et des dispositifs : le vendredi 2 septembre, après-midi et soirée (découverte des classes / présentation des outils de communication et de Pronote / Rencontre avec les Professeurs principaux...)

Envoi du message de rentrée au plus tard le lundi 29 août

A noter : CHS / possible CE exceptionnel dans la foulée) en visio le vendredi 26 août 17h

11/ Questions diverses :

Le Proviseur remercie tous les membres.

La séance se termine à 20H15.

Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Boris COLIN

Julien TEILLON



Lycée français
international
de Kyoto
Boris COLIN
Proviseur

